



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 22/09/2025

Reçu en préfecture le 22/09/2025

Publié le 22/09/2025

ID : 081-218101632-20250917-2025_DEL58-DE

S²LO

Séance du 17 septembre 2025

Commune
de
MAZAMET

2025/04/04

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux	
EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 19
REPRESENTEES	: 14
ABSENT	: 0
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : *10 SEPTEMBRE 2025*

Date d'Affichage : *10 SEPTEMBRE 2025*

Secrétaire de Séance : *Guy ESTRABAUD*

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BARENS Janine, ROQUES Christine, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, CÈNES Alexandre, ORIVÈS Elizabeth, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric.

Etaient absents représentés :

PÉNÉLA Wilfried par MAUREL Agnès
BANCAL Philippe par ROUQUETTE Françoise
GORIN Serge par ALBERT Corine
BERBESSOU Michel par AMALRIC André
MONNIER Laurent par GUIRAUD Marie
CHABBERT Cécile par FABRE Olivier
PUECH Benoît par ESTRABAUD Guy
LAFONT Stéphanie par ARMERO Séverine
ASSEMAT Clothilde par LOUP Karine
CAUQUIL Fabrice par CÈNES Frédéric
BRIANT Jean-Michel par MARTIN Michel
CASTAGNÉ Chantal par ROQUES Christine
IOUALALEN Valentin par BARENS Janine
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe

OBJET : Aide à l'implantation commerciale.

Le Conseil Municipal,

Vu le règlement d'attribution de l'aide à l'implantation commerciale du 11 Octobre 2023, modifié par délibération du 17 septembre 2025,

Vu le dossier de demande déposé par les commerçants ci-après désignés,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générale » du mardi 9 septembre 2025.

DECIDE,

Après en avoir délibéré,

- **D'accorder** les aides financières suivantes :

BENEFICIAIRES			SUBVENTION ATTRIBUÉE
N°	Nom	Adresse	
2025-09	BOLLOCO Sas	9 place Olombel	3 000,00 €
2025-11	ATELIER GALERIE CATALO Association UNIVERS VAL-CAT	2 rue du Pont de Caville	3 000,00 €
			6 000,00 €

Pour : 33

Contre : 00

Abstention : 00

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Le Maire,



Guy ESTRABAUD




Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.